

**Recherche pour son service EAU & ENVIRONNEMENT
UN (E) STAGIAIRE**

**INTITULE DE
STAGE**

**Appui à la délivrance d'un conseil pour l'optimisation de l'irrigation
toutes cultures**

**CONTEXTE ET
CONTENU DES
MISSIONS**

CONTEXTE –

La Chambre d'agriculture accompagne les irrigants dans l'optimisation de l'utilisation de la ressource en eau sur toutes les cultures irriguées du département (grandes cultures, arboriculture, légumes).

Par l'acquisition de données pluviométriques, thermiques, d'évapotranspirations, des conditions météorologiques ainsi que de données réglementaires (arrêtés préfectoraux), la rédaction hebdomadaire d'un bulletin d'irrigation est réalisée chaque semaine. Ce bulletin, gratuit, aide les agriculteurs dans l'organisation de leur irrigation.

L'obtention de données météorologiques (les températures de l'air et du sol, la vitesse du vent, la pluviométrie et le rayonnement global) et de données hydriques (l'humidité du sol grâce aux sondes capacitatives) sur un réseau de parcelles dispersées dans le département permet également d'élaborer un conseil d'irrigation hebdomadaire.

OBJECTIFS –

Délivrer un conseil pour l'optimisation de la ressource en eau d'irrigation grâce à plusieurs outils de pilotage et d'analyses de données météo locales

CONTENU –

- Installation de sondes (capacitives et tensiométriques) et suivi de parcelles de références (via les sondes et un logiciel de bilan hydrique)
- Réalisation hebdomadaire de bulletins d'irrigation, apportant des conseils sur le pilotage de l'irrigation pour ces parcelles
- Réflexion sur l'amélioration des bulletins d'irrigation
- Veille réglementaire sur l'irrigation
- Missions annexes possibles

**PROFIL
RECHERCHE**

- Etudiant(e) en BTS/DUT ou licence en Gestion de l'eau/Agronomie
- Avoir des connaissances techniques en agronomie
- Avoir de bonnes capacités manuelles
- Posséder un bon relationnel (travail en équipe)
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles
- Permis B indispensable

**LES
CONDITIONS
D'EMPLOI**

Durée du stage : 3-4 mois (*Mars à Juin 2019 – à discuter*)
Convention de stage à 35 heures hebdomadaires, temps complet
Indemnités de stage (suivant la réglementation appliquée), remboursements des éventuels frais de déplacements professionnels au tarif en vigueur
Stage basé à La Rochelle (17) – Déplacements sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime

**LES
CONTACTS**

**Adresser les candidatures (C.V. et lettre de motivation) à :
Avant le 10 Janvier 2019**

Thimothé BERTOT, Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
2, avenue de Fétilly - CS 85074 17074 LA ROCHELLE CEDEX 9
ou
thimothe.bertot@charente-maritime.chambagri.fr